

## **BOURSES DE MAÎTRISE DES CONSEILS DE RECHERCHES DU CANADA**

Les trois conseils de recherches du Canada, soit le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), offrent les bourses du **Programme de bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise** aux étudiants qui poursuivront un programme de maîtrise en recherche (avec thèse) dans une université canadienne en 2015-2016. Ces bourses de maîtrise sont d'une durée d'un an et valent 17 500 \$. Les candidats intéressés par ces bourses peuvent se rendre au guichet unique au lien suivant : [http://www.nserc-crsng.gc.ca/ResearchPortal-PortailDeRecherche/Instructions-Instructions/index\\_fra.asp](http://www.nserc-crsng.gc.ca/ResearchPortal-PortailDeRecherche/Instructions-Instructions/index_fra.asp).

Pour être admissible au Programme de bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise, les candidats doivent :

- détenir la citoyenneté canadienne ou être résident permanent au moment de la demande;
  - avoir obtenu, au cours des deux dernières années d'études, un excellent dossier académique, c'est-à-dire **une moyenne de 3,5 ou plus à chacune des deux plus récentes années d'inscription à un programme d'études à temps complet;**
  - avoir l'intention de s'inscrire à une première année d'études supérieures (maîtrise ou doctorat) pour ceux et celles qui finissent leur baccalauréat cette année
- ou**  
ne pas avoir fait plus de 12 mois d'études supérieures au 31 décembre 2014 dans le cas de ceux et celles qui sont déjà inscrits aux études supérieures.

Les demandes de bourses doivent être soumises directement par les candidats au Portail de recherche des grands conseils (<https://portal-portail.nserc-crsng.gc.ca/s/login.aspx>). Le formulaire en ligne contient des sections à remplir directement en ligne et d'autres où l'information doit être téléversée. Les candidats doivent fournir le nom et le courriel de répondants qui devront remplir et soumettre une lettre de recommandation avant la date limite. Toutes les sections du formulaire en ligne doivent être remplies pour que la demande soit complète.

**La date limite de soumission des demandes est le 1<sup>er</sup> décembre 2014.** Les résultats du concours du Programme de bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise sont annoncés le 1<sup>er</sup> avril.

La préparation d'une demande de bourse prend du temps. Les candidats devraient commencer la préparation de leur demande plusieurs semaines avant la date limite du 1<sup>er</sup> décembre. La Faculté des études supérieures peut être contactée pour toute question relative à la préparation d'une demande.

***Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) au 858-4310 ou à [fesr@umoncton.ca](mailto:fesr@umoncton.ca).***